LISTE DES PIECES A TRANSMETTRE DANS TOUS LES CAS

- **Le formulaire CERFA n° 14882*01** de renouvellement de permis de conduire ou de duplicata, complété et signé
- **Le formulaire CERFA référencé 06 (n°14948*01)**, à imprimer **IMPERATIVEMENT** en **COULEUR** complété, daté et signé
- **2 photographies d'identité récentes sur fond clair**, conformes à la norme relative à l'apposition des photographies sur les cartes nationales d'identité et les passeports. Vous veillerez à inscrire au verso vos nom, prénoms et date de naissance.
- **2 copies lisibles recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité** avec photographie (carte nationale d'identité, passeport)
- **2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (Fact électricité, eau, téléphone mobile ou fixe)

LISTE DES PIECES COMPLEMENTAIRES A TRANSMETTRE SELON VOTRE SITUATION

- **1 copie de la déclaration de perte ou de vol**, le cas échéant
  - Si tel est le cas, fournir également 25€ en timbres fiscaux

- **1 copie du permis de conduire détérioré,** le cas échéant
- **1 copie d'un justificatif de changement d'état civil** (livret de famille, acte de naissance, acte de mariage, jugement de divorce, etc) le cas échéant

  - En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité, il convient de solliciter le renouvellement préalablement à toute démarche concernant votre permis de conduire.